



Tél 04.68.95.33.11
Site internet : brouilla.fr
mail :
mairiebrouilla@orange.fr

38^{ème} Année
Janvier Février
Mars 2017

Sommaire :

- * Vœux 2017
- * Conseil municipal du 19/12/2016
- * Exposition florale
- * Informations
- * Conseil municipal du 25/01/2017
- * Informations
- * On nous prie d'insérer
- * Printemps des Poètes
- * Conseil municipal du 22/02/2017
- * Bibliothèque municipale
- * On nous prie d'insérer
- * Feste de la Gallina
- * Vide grenier
- * Informations utiles

BRULLANOVES

Commune de Brouilla

VOEUX du 20 Janvier 2017



Lors de la cérémonie des vœux à la population, le 20 Janvier dernier, Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée les réalisations 2016. La renégociation de différents contrats, la modification du PLU, le sens de circulation Rue du 14 Juillet / Rue Pasteur, le lotissement communal, la démolition de bâtisses sur la place (projet non terminé car toujours en attente de l'avis de l'Architecte des bâtiments de France...). Il a ensuite évoqué l'aspect financier de la commune (taux d'impositions maintenus) dont l'endettement brut de la commune est au dessus de la moyenne mais, la plupart des crédits a été effectuée pour acquérir ou rénover des bâtiments et le loyer de ces bâtiments remboursent les crédits donc opération Blanche.

Brouilla, c'est aussi 12 associations : Le Basket, Le Comité d'Animation, la Pétanque, la Gym volontaire, la danse, la chasse, l'amicale du Don du Sang, l'atelier, l'UNRPA, les amis d'Alain MARINARO, les Nins de Brouilla et 2'3 R, associations toujours dynamiques et investies pour le village ; comme l'est la bibliothèque municipale qui n'existerait pas sans le soutien des bénévoles et dont les étagères ne cessent de s'enrichir grâce aux généreux donateurs. Régulièrement, elle emprunte des centaines de livres à la médiathèque Départementale des PO : Romans, essais, BD, Livre Jeunesse... Ce serait dommage de pas en profiter !

Comment parler de Brouilla sans parler de la communauté de communes des Aspres qui apporte tant à notre village : Fonctionnement de la cantine, PIJ, Centre aéré, NAP, enlèvement des ordures ménagères, déchèteries, gestion de l'eau et de l'assainissement... Solidarité, mutualisation, égalité sur le territoire, telle est la volonté du Président de la communauté.

Mr TAURINYA a voulu évoquer un dernier point concernant la sécurité. Un poste d'ASVP a été créé sur Brouilla et nous allons fusionner avec Saint-Jean Lasseille et Banyuls des Aspres afin de régler diverses difficultés que nous rencontrons au quotidien : stationnement, chiens errants, véhicules ventouses, cabanisation, problèmes d'urbanisme, etc...

Pour 2017, Monsieur le Maire a souhaité présenter les grandes lignes de cette nouvelle année : création d'un nouveau boulo-drome, un skate park pour les ados, un lieu de vie pour tous avec des jeux pour les petits, des tables, bancs, un accès sécurisé et un parking, le tout au viaduc ; la construction d'un ensemble modulaire pour accueillir la garderie qui occupe actuellement la salle de motricité ; le passage à 0 pesticides... Et bientôt, nous lancerons une étude afin d'équiper le village d'un système de vidéo surveillance.

Mr le Maire a terminé son discours en remerciant l'Assemblée et en souhaitant à tous une très bonne année 2017.



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2016

Présents : Mrs TAURINYA . PACCIANUS. MASSETTE, Mmes LLOBET. BANTREIL, Mrs COMMES. J.P SUNER, BENNES Mmes ALCON . OGOZALY . CHARVIEUX

Absents excusés : Th . BELLAVISTA - G. COSTE

Absente avec procuration :

M. MANIERE a donné procuration à B. PACCIANUS

Secrétaire de séance : Hélène LLOBET

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 51

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 07/12/2016, compte-rendu transmis par mail à tous les élus. **Pas d'observations - Compte rendu adopté à l'unanimité des membres votants**

CONVENTION DE SERVITUDES avec ENEDIS pour alimentation du réseau électrique « Lotissement des Ecoles »

LE CONSEIL MUNICIPAL ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés **ACCEPTÉ** la signature de la convention et **DONNE** pouvoir à Mr le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

séance levée à 18 h 57

Le compte-rendu complet est consultable en mairie

INFORMATIONS

EXPOSITION FLORALE

Monsieur Jean-Pierre LABOUAL, Scénographe urbain exposera son œuvre florale le

Samedi 27 Mai

sur la Place de la République.

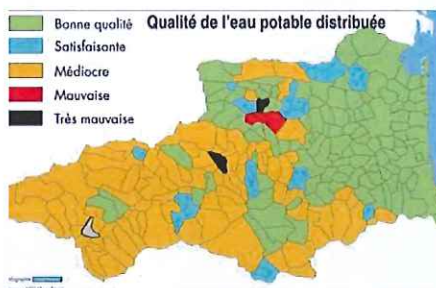
Vous pourrez découvrir son exposition tout au long de la journée (en photo l'une de ses œuvres exposée à Maureillas).



EAU POTABLE

BROUILLA peut se féliciter d'avoir une eau potable de bonne qualité!

Nous le savions déjà, mais le journal L'INDEPENDANT l'a confirmé dans son « fait du jour » du 27 janvier 2017 (source UFC QUE CHOISIR du 20/01/2017).



UFC QUE CHOISIR a publié les analyses de l'eau potable des 226 communes du département à partir des synthèses réalisés depuis deux ans et demi par le Ministère de la Santé.

Ainsi Brouilla fait partie des 130 communes des PO qui ont une eau de bonne qualité (ou satisfaisante)... pas ou très peu de Plomb, nitrates, arsenic ou autres pesticides présents parfois naturellement dans les roches.



COMMANDES GROUPEES DE BOIS

Reprise des commandes groupées de bois.

Le coupon réponse sera à récupérer en mairie à partir du mardi 02 mai 2017 et devra être redéposé avant le vendredi 02 juin 2017, pour une livraison courant de l'été.

INFORMATIONS

ELECTIONS

Les dates des prochaines élections sont prévues pour le :

- **23 Avril 2017 et 7 mai 2017** pour les élections Présidentielles (Bureau ouvert de 8h à 19h)
- **11 & 18 juin 2017** pour les élections législatives

De nouvelles cartes d'électeurs ont été distribuées début Mars.



COLLECTE DE SANG

L'établissement Français du Sang et la mairie remercient les 51 donateurs (un record pour les nouveaux membres de l'amicale) qui se sont présentés lors de la collecte de sang organisée le **Mercredi 25 Janvier** et vous invitent aux prochaines collectes prévues le Mercredi 19 Avril et le Lundi 23 Octobre **de 16 h 30 à 19 h à la Mairie**. L'EFS vous remercie par avance de votre soutien.

DEBROUSSAILLAGE

L'article L322.3 du code forestier oblige les propriétaires ou locataires à débroussailler dans un rayon de 50 mètres, les abords de construction, chantiers, travaux, terrains (même non bâtis), situés en milieu urbain ou destinés à la construction. Ce débroussaillage doit **OBLIGATOIREMENT** être effectué **AVANT LA PERIODE à RISQUE D'INCENDIE**.

En matière de responsabilité civile, si l'enquête administrative et judiciaire établit qu'un incendie a pris naissance et s'est développé dans la végétation située aux abords non débroussaillés d'une construction, d'un chantier ou d'un terrain, celui dont la négligence est constatée peut se trouver tenu d'indemniser le préjudice subi par les tiers et l'intervention des pompiers.

TOURNEE DES ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les LUNDIS, à partir de 5 Heures. La collecte du tri sélectif a lieu le MERCREDI, tous les quinze jours, SEMAINES PARES, soit :

AVRIL - Mercredi 5 et Mercredi 19
MAI - Mercredi 3, Mercredi 17 et Mercredi 31
JUIN - Mercredi 14 et Mercredi 28
JUILLET - Mercredi 12 et Mercredi 26
AOUT - Mercredi 9 et Mercredi 23
SEPTEMBRE - Mercredi 6 et Mercredi 20
OCTOBRE - Mercredi 4 et Mercredi 18



CONSIGNES POUR LES ENCOMBRANTS

Définition d'un encombrant :

Les encombrants sont exclusivement les déchets susceptibles d'être accueillis dans les déchèteries et **qui ne sont pas transportables par l'usager** lui-même, tels que matelas, sommier, gros électroménager, canapé, mobilier et meubles imposants **qui, de par leur volume, ne rentrent pas dans le coffre d'une voiture**. Les quantités « non raisonnables » ne sont pas prises en charge par le service, pas plus que les déchets issus des espaces verts ou de travaux de démolition (gravats).

Liste non exhaustive de déchets n'entrant pas dans la collecte des encombrants :

Cafetières, micro-ondes, téléviseurs de petit volume, étendoir à linge, pots de fleurs, gravats, cartons, déchets verts, petites planches en bois, jouets pour enfants, chaises de petit gabarit.

Attention : les déchets des professionnels sont exclus de la collecte des encombrants, autant que les déchets de commerçants locaux.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2017

Présents : Mrs TAURINYA . PACCIANUS. Mme BANTREIL, Mrs COMMES. JP SUNER, COSTE, BENNES
Mmes ALCON. BELLAVISTA. CHARVIEUX. OGOZALY .

Absente excusée : M. MANIERE

Absents avec procuration : H. LLOBET a donné procuration à Pierre TAURINYA

G. MASSETTE a donné procuration à R. BANTREIL

Secrétaire de séance : Bernard PACCIANUS

OUVERTURE DE LA SEANCE : 19 H 01

Mr le Maire propose le rajout de 5 points à l'ordre du jour :

3 points concernent le projet "Ensemble modulaire garderie" : lancement procédure d'appel d'offres ; demande de subvention DETR 2017 ; procédure pour choix architecte/mission Permis de construire.

2 points concernent le projet City Park : demande de subvention auprès de la CAF ; demande de subvention auprès de la Jeunesse et Sports.

rajout de ces 5 points adopté à l'unanimité des membres votants ou représentés.

Fermeture de la séance et REOUVERTURE DE LA SEANCE : 19 H 04

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 19/12/2016, compte-rendu transmis par mail à tous les élus. **Pas d'observations - Compte rendu adopté à l'unanimité des membres votants**

CHOIX DE LA SOCIÉTÉ POUR "AMÉNAGEMENT ESPACE LUDIQUE/GROUPE SCOLAIRE" & DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'AIT 2017 AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PO

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE le choix de la Société KASO, **ACCEPTE** de présenter la demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'AIT 2017, **DONNE** pouvoir à Mr le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

CONTRAT DE MAINTENANCE /ASIGEO DEV

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal ACCEPTE de signer, à compter du 01/03/17, le nouveau contrat avec la Sté ASIGEO, **DONNE** pouvoir à Mr le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

RÉTROCESSION CONCESSION FUNÉRAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE la rétrocession à la commune de la concession d'un particulier qui a quitté la commune.

OPPOSITION AU TRANSFERT COMPÉTENCE URBANISME À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

Mr le Maire explique à l'assemblée les conséquences de la Loi ALUR et l'éventuelle prise de compétence (PLUI) par les Com. Com. Après en avoir délibéré, **avec 12 voix POUR et 1 ABSTENTION**, le Conseil Municipal décide d'approuver l'opposition au transfert de la compétence urbanisme à la c.c. des Aspres.

PROCÉDURE D'APPELS D'OFFRES POUR ENSEMBLE MODULAIRE-GARDERIE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres votants : d'autoriser à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure adaptée, d'autoriser M. le Maire à signer le marché (des crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2017).

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE MODULAIRE POUR GARDERIE - DEMANDE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2017

Information sur le nouveau découpage des arrondissements : Brouilla dépend maintenant de CERET- Sous-Préfecture. Proposition de déposer un dossier subvention/projet : ensemble modulaire garderie, au titre de la DETR 2017 approuvé à **l'unanimité des membres votants**.

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE MODULAIRE POUR GARDERIE MISE EN CONCURRENCE POUR CHOIX ARCHITECTE - MISSION PERMIS DE CONSTRUIRE

Faisant suite au projet "CONSTRUCTION d'un ENSEMBLE MODULAIRE POUR GARDERIE", Mr le Maire expose qu'il est nécessaire de choisir un architecte pour la mission /Permis de construire. Il propose de contacter 3 sociétés. **Le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte** de contacter 3 sociétés.

INSTALLATION D'UN CITY PARK - DEMANDE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAF DES PO

Projet d'installation d'un city Park à l'espace viaduc. **Le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants, DECIDE** de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la CAF des PO ainsi qu'auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports pour le projet « Installation d'un City Park ».

séance levée à 19 H 50

Le compte-rendu complet est consultable en mairie

INFORMATIONS

REPAS DES AINES

C'est dans une joyeuse ambiance que s'est déroulé le repas des aînés organisé par la Municipalité. Ce moment festif et convivial était animé par le trio « 2 ' 3 R ». C'est autour d'un repas préparé par le traiteur d'Elne, Eric Rous, que les convives se sont retrouvés pour partager cette agréable journée. Ensuite, ce fut le groupe vocal « Les Tamalous » dirigé par Tico, nous faisant le plaisir d'interpréter quelques chansons de variétés françaises en clôturant leur tour de chant avec l'hymne Catalan « La Santa Espina ».



FETE DU VILLAGE

La fête locale se déroulera les :

Samedi 20 et dimanche 21 Mai 2017

A ce jour, le programme n'est pas encore déterminé.

Comme les années précédentes, une animation musicale aura lieu tout au long du week-end, une messe aura lieu à l'église Sainte-Marie et le défilé, au départ de la mairie.

VIDE GRENIER DES RAMEAUX

A l'occasion du vide grenier des rameaux le dimanche 09 avril 2017, nous informons la population que dès 6h et jusqu'à 18h, la circulation et le stationnement de tous véhicules seront strictement interdits : Place de la République, avenue Jean Moulin, Rue des Albères, rue du Canigou, rue Arago, rue du Souvenir, rue du Général Koenig, rue du Boulodrome, rue Maillol, rue du Tech et rue Beau Soleil.

Les habitants de ces quartiers qui souhaitent utiliser leur véhicule ce jour là doivent penser à le sortir avant 6h du matin (heure où les barrières seront installées).

D'ores et déjà, nous remercions la population pour sa patience et sa compréhension lors de cette manifestation.

ON NOUS PRIE D'INSERER

SORTIES CULTURELLES

Monsieur Jean-Pierre FOURQUET demeurant 20 résidence du Petit Bois à Brouilla, propose bénévolement l'organisation de sorties culturelles et historiques sur l'ensemble des sites patrimoniaux du département : Abbayes, monastères, fortifications, visite de sites artisanaux et découverte de villes et villages pas à pas. Seul l'accès à certains sites est payant.

Ces sorties pourraient avoir lieu en semaine, l'après-midi ou le dimanche. Un covoiturage pourrait être mis en place au départ de Brouilla. Des précisions complémentaires sur l'organisation de ces sorties et le programme seront données ultérieurement.

Les personnes intéressées sont priées de retourner le bulletin ci-dessous à la mairie, en mentionnant leur nom, adresse et numéro de téléphone.

BULLETIN A RETOURNER A LA MAIRIE

Mr—Mme :

Domicile :

Téléphone :

Est intéressé-e par l'organisation de sorties culturelles

PRINTEMPS DES POETES

Ce mercredi 15 mars fut l'un des trois points forts du Printemps des Poètes à Brouilla.

Les élèves de l'école, leurs professeurs, leur famille et d'autres personnes intéressées s'étaient donné rendez-vous dès 9 heures dans la belle salle de la Mairie.



L'Afrique et les Caraïbes avaient planté le décor, très coloré.

L'Afrique rêvée de Baudelaire, l'Afrique réelle de Rimbaud ouvraient grand leurs portes.

On pouvait aussi, sur de larges panneaux, à travers poèmes, dessins et photographies, découvrir l'œuvre de plusieurs poètes africains et antillais tels que L.S Senghor, J. Roumain, R. Depestre, A. Laabi...

Il fallait ajouter à cela une note de fantaisie et de surprises, et l'école a parfaitement réussi, par les créations des élèves, à réenchanter ce lieu : exposition de masques, de poèmes imaginés par les enfants, d'illustrations de textes...



Mais c'est véritablement la prestation orale des petits et des grands, tant attendue, qui a donné vie à cette salle.

Les poèmes furent dits avec conviction et aisance, ils n'étaient pas simplement récités mais vécus avec une sympathie manifeste pour les multiples facettes de ce continent africain si proche.

Gestuelle, diction, dessin, arts plastiques, en un mot, création : les élèves, sous la conduite de leurs enseignants passionnés et inventifs, ont donné le meilleur

d'eux-mêmes.

Et nous n'oublierons pas les dernières minutes de la matinée, vécues au plus profond de la savane africaine au cours desquelles toute l'école a chanté à l'unisson la chanson d'Henri Salvador, « Le lion est mort » !

Notez que l'exposition est visible aux heures d'ouverture de la mairie.

Monsieur le Maire, le personnel communal, les professeurs et leurs élèves, les bénévoles de la bibliothèque et les animateurs du Centre de Loisirs et du Temps Péri-scolaire ont contribué au succès de cette matinée riche en émotions.

Prochain rendez-vous poétique, le vendredi 24 mars, à partir de 18 heures, avec les enfants, leurs animateurs et les bénévoles de la bibliothèque municipale.



A 24 heures d'intervalle, la salle de la mairie a vécu d'intenses émotions grâce au pianiste toulousain Nathanaël Gouin (le vendredi soir 17 mars) et au Duo Dix Vagues, la soprano Clémentine Decouture accompagnée du pianiste-compositeur Nicolas Chevereau (le samedi 18 mars).

Avant d'évoquer le récital lui-même, nous voudrions rapporter une rencontre privilégiée qui a eu lieu l'après-midi entre Nathanaël répétant son programme et les tout-petits de Maternelle venus découvrir l'exposition du Printemps des Poètes. Ces bouts de chou, sagement assis aux 1ers rangs, ont écouté fascinés, les yeux ronds et écarquillés, la musique puissante et aussi d'une grande douceur. Nous sommes sûrs qu'ils n'oublieront pas de sitôt ces quelques minutes volées à l'artiste !

Vendredi 17 mars à 20h30 : Nathanaël Gouin a proposé un programme classique et d'autant plus apprécié. Après l'une des plus belles sonates de J. Haydn (n°31 en bémol majeur) où l'adagio atteint une extraordinaire profondeur de sentiment, succédèrent deux études de concert de F. Liszt aux variations thématiques d'une grande douceur.

Beaucoup d'entre nous ont découvert le compositeur russe Alexandre Scriabine (1872-1915) qui a fait de la sonate un poème aux épisodes et aux idées multiples.

La merveilleuse 3^{ème} sonate de F. Chopin (1810-1848) fut introduite par Mr Jean-Yves Marinaro avec finesse et sympathie : en effet, déjà gravement affecté par la maladie qui devait l'emporter 4 ans plus tard, le compositeur a créé une œuvre étincelante de vitalité et d'énergie.

Le public a ressenti très intensément la concentration du pianiste, son exigence, sa puissance d'exécution exprimées pleinement tout au long de ce récital somptueux, et confirmés lors du bis final avec la musique de Claude Debussy.

Samedi 18 mars : Musique et Poésie à l'honneur.

L'introduction émouvante et pleine de sensibilité de Madame Marinaro, évoquant les liens étroits entre les mots et la musique, a donné le ton à ce récital intitulé « Si mes vers avaient des ailes » titre extrait d'un poème de Victor Hugo.

Notre grand poète national aurait aimé que ses vers aient des ailes, mais ceux que nous avons écoutés avaient, par la voix de Clémentine Decouture, une légèreté aérienne capable de franchir les espaces et de s'inscrire durablement dans nos cœurs.

Clémentine Decouture vivait de manière très expressive chacune des mélodies ; tour à tour, triste ou grave (avec certains poèmes de Verlaine, espiègle, enjouée, rieuse (avec les poèmes de M. Carême et Max Jacob) et même quelque peu coquine (avec Louise de Vilmorin).

Mais Clémentine n'était pas seule ; elle forme avec Nicolas Chevereau, son pianiste et ami, un magnifique duo, le duo Dix Vagues, qui a enchanté toute l'assistance.

Par petites touches éclairantes, ce duo complice a su nous introduire dans l'univers de la mélodie française, incarnée par des compositeurs tels que Reynaldo Hahn, Gabriel Fauré, Claude Debussy, Maurice Ravel, Francis Poulenc.

Notons sur Nicolas a composé la musique, alerte et entraînant, des poèmes de M. Carême, le tout très apprécié par le public.

Ce programme, accompagné par la lecture de poèmes, fut pour nous, comme un bain de jouvence, une « Heure exquise » :

« Révons, c'est l'heure.

....

Un vaste et tendre

Apaisement

Semble descendre

Du firmament

Que l'astre irise...

...

C'est l'heure exquise. »

Paul Verlaine



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2017

Présents : Mrs TAURINYA . PACCIANUS. MASSETTE Mmes BANTREIL, LLOBET Mrs COMMES, SUNER, COSTE, BENNES, Mmes ALCON. BELLAVISTA. CHARVIEUX. OGOZALY .

Absente excusée : M. MANIERE

Secrétaire de séance : Claude COMMES

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 54

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 25/01/2017, compte-rendu transmis par mail à tous les élus. **Pas d'observations - Compte rendu adopté à l'unanimité des membres votants**

Demande de subvention au titre de la DETR 2017 pour "aménagement espace ludique/groupe scolaire"

Suite à cette réunion, Mr le Maire propose à l'assemblée de présenter un second dossier au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2017 (DETR), Dossier pour "l'aménagement espace ludique/groupe scolaire" dont le coût prévisionnel s'élève à **40 500.00 € HT**.

proposition adoptée à l'unanimité des membres votants

Compte de gestion 2016 & compte administratif 2016/COMMUNE AFFECTATION DU RESULTAT SUR BP 2017

Compte administratif 2016

Monsieur le Maire quitte la salle et donne la présidence à Mr. B. PACCIANUS , 1er adjoint au Maire.

Le Conseil municipal examine le Compte administratif de la Commune, pour l'exercice 2016 qui peut se résumer comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 845 022.80 €

Recettes : 962 136.24 €

Résultat 2016 : 117 113.44 €

résultat reporté 2015 : 357 182.82 €

Excédent de clôture : 474 296.26 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 202 024.54 €

Recettes : 261 852.00 €

Résultat 2016 : + 59 827.46 € résultat reporté 2015 : - 103 248.11 €

Déficit de clôture : - 43 420.65 €

approbation à l'unanimité des votants du compte-administratif de la Commune /Exercice 2016

Compte de gestion 2016

Mr le Maire réintègre la salle de réunion et présente le compte de gestion transmis par Mme la Perceptrice d'Elne. **A l'unanimité des membres votants, l'assemblée DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Affectation du résultat sur budget primitif 2017

Vu les résultats :

Excédent de clôture/section de fonctionnement : 474 296.26 €

Déficit de clôture/section d'investissement : - 43 420.65 €

Vu l'état des restes à réaliser/Investissement :

Dépenses : - 26 477.80 €

Recettes : + 71 107.63 €

Et donc un excédent d'investissement de + 1 209.18 €

Proposition pour Affectation du résultat :

pas de virement à la section d'investissement puisque excédent de clôture au 31/12/2016

474 296.26 € en excédent reporté section de fonctionnement /BP 2017

ART 002 RECETTES

Proposition d'affectation telle que ci-dessus, adoptée à l'unanimité des membres votants ou représentés

Compte de gestion 2016 & compte administratif 2017/LOTISSEMENT DES ECOLES COMMUNE et Affectation du résultat sur BP 2017

Compte administratif 2016

Mr le Maire quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Bernard PACCIANUS , 1er adjoint au Maire.

Le Conseil municipal examine le Compte administratif, pour l'exercice 2016 qui peut se résumer comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 102 021.45 €

Recettes : 102 021.45 €

Résultat 2016 : 0 €

RESULTAT de clôture : 0 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 102 021.45 €

Recettes : 80 000 €

Résultat 2016 : - 22 021.45 €

Déficit de clôture : - 22 021.45 €

à l'unanimité des membres votants, approbation du compte administratif de la Commune /Exercice 2016

Compte de gestion 2016

Mr le Maire réintègre la salle de réunion et présente le compte de gestion transmis par Mme la Perceptrice d'Elne. **A l'unanimité des membres votants, l'assemblée DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Affectation du résultat sur budget primitif 2017

Vu les résultats :

résultat de clôture/section de fonctionnement : 0 €

Déficit de clôture/section d'investissement : - 22 021.45 €

Vu l'état des restes à réaliser/Investissement :

Dépenses : 0 €

Recettes : + 400 000 €

Proposition pour Affectation du résultat :

pas de virement à la section d'investissement

pas de report en section de fonctionnement /BP 2017

Proposition d'affectation telle que ci-dessus, adoptée à l'unanimité des membres votants**Choix de l'architecte pour permis de construire "ensemble modulaire"**

Mr le Maire informe l'Assemblée des propositions reçues pour la mission : permis de construire "ensemble modulaire", et le choix du cabinet d'architecture (moins disant).

à l'unanimité, l'assemblée accepte le cabinet d'architecture BELLAVISTA pour la mission Permis de construire/ensemble modulaire

séance levée à 20 H 36*Le compte-rendu complet est consultable en mairie***ON NOUS PRIE D'INSERER**

La bibliothèque vous parle

Habitants de Brouilla, venez vous ressourcer

Vous enivrer de mots, vos livres préférés

Attendent patiemment rangés dans les rayons

Et voudraient changer d'air, chez vous dans vos maisons !

Ce jardin merveilleux vous donne l'occasion

D'exprimer vos idées, partager vos impressions

Livres pour tous les goûts, pour adultes, enfants,

Venez donc très nombreux, la biblio vous attend !

Deux fois dans l'année, la biblio prend l'air

Venez les feuilleter, les livres sont offerts

Sortie de l'école, la joie des enfants,

Un moment convivial avec les habitants !

Annie Franco

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale a le plaisir de vous informer que l'opération « **La bibliothèque prend l'air** » aura lieu le

mercredi 19 avril

à partir de 8 heures

sur le parking de l'école, devant la cantine.



Juste un petit rappel : à cette occasion, la bibliothèque municipale offre des livres (romans, romans policiers, documentaire, livres jeunesse), aux personnes qui le désirent.

ON NOUS PRIE D'INSERER**REMERCIEMENTS**

Mme BENALLA Fatima et ses enfants remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de BENALLA Belakhdar le 9 Janvier 2017.

REMERCIEMENTS

Jean-Louis et Hélène PINEL remercient toutes les personnes qui se sont associées à eux, pour partager ce moment douloureux de la séparation, lors du décès de leur mère Sébastienne PINEL.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Simone PARAYRE remercie toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, lors de son décès survenu le 16 janvier 2017 .

INFORMATION ARTISANS ET COMMERÇANTS LOCAUX

MENAGER 66

Vente & réparation : Electroménager, TV, Hifi

Pièces détachées

Tél 06.18.85.32.61

15 route de la Gare (Le Millery)

Nouveau : pièces détachées pour portes, portails et volets

mail : menager66@wanadoo.fr

INFORMATIONS**DÉRATISATION**

Une dératisation du réseau communal d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales a été effectué par la société ISS le 28 février dernier.

RÉFORME DE LA DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ.

A compter du 7/03/2017, la mairie ne pourra plus instruire de dossiers de cartes d'identité. Les demandes devront être déposées par les administrés uniquement dans les mairies munies du dispositif « passeport », à savoir, mairie d'Argelès-sur-Mer, d'Arles sur Tech, Céret, Port-Vendres, Saint-Cyprien et Thuir. Les demandes se feront sur rendez-vous car il s'agit de la même procédure que pour un dépôt de dossier de demande de passeport.

TOMBOLA DES ECOLES

Comme chaque année, les écoles vont organiser une vente de tickets de tombola leur permettant de financer les projets éducatifs de l'année scolaire. Le tirage au sort aura lieu pendant le spectacle de fin d'année le samedi 24 Juin 2017. Par avance, nous vous remercions de votre participation à cette tombola !

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2017/2018

Les enfants qui rentrent à l'école pour la première fois en 2017/2018 doivent être nés en 2014.

Les inscriptions pour l'année prochaine peuvent se faire dès à présent en mairie.

Les documents à fournir sont les suivants :

- Photocopie du livret de famille
- Photocopie des vaccinations obligatoires (carnet de santé)
- Un justificatif de domicile (facture EDF, Eau, etc...)
- Pour les enfants venant d'une autre école : Certificat de radiation

Lorsque le dossier sera complet et déposé en mairie, la directrice vous donne rendez-vous pour visiter l'école, le

Samedi 03 juin à 10h30

FESTE DE LA GALLINA

Dimanche 23 Avril 2017

8 ème Feste de la Gallina

BROUILLA



Marché de produits du Terroir
Vente Expo Oiseaux Exotiques et

Avicole

Animation

De 9 h à 18h

Buvette et

restauration sur
place

Organisé par
le comité d'animation

Avec la participation des

Amateurs de Becs-crochus et
de l'Union

Avicole du Roussillon



En partenariat avec :



VIDE GRENIER

DIMANCHE 9 AVRIL 2017

Vide-greniers Brouilla



PERMANENCES INSCRIPTIONS EN MAIRIE (0468.95.33.11)

Samedi 1 Avril de 9h30-12h

Vendredi 7 avril de 15h00-18h

Mercredi 5 avril de 15h-18h

Samedi 8 avril de 9h30-12h



ORGANISÉ PAR LE BBCA

INFORMATIONS UTILES

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 16h30 à 18h.

U.N.R.P.A

Dès la rentrée, la permanence de l' U.N.R.P.A a lieu tous les 1^{er} mercredi de 10h à 10h30 et 3^{ème} vendredi de 16h à 18h dans la **salle des associations**.

ASSISTANTE SOCIALE

La permanence de l'assistante sociale a lieu les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 10h à 12h en mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Sont concernés, filles et garçons nés en Avril, Mai et Juin 2001.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire, est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

PIJ

Pendant les vacances :

Du lundi au samedi de 14h à 19h ou toute la journée selon l'activité

Contact : Jérôme CLEON 04.68.21.27.88 ou 06.19.36.89.06

Email : pj.brouilla@cc-aspres.fr

DÉCHETS VERTS

Vous pourrez déposer vos déchets verts les 1^{er} jeudi et 3^{ème} samedi de chaque mois le matin au dépôt du Tech, sous réserve d'une inscription en mairie.

ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu

- Mardi 4 avril 2017 : s'inscrire en mairie avant le vendredi 31 mars, dernier délai.
- Mardi 09 mai 2017 : s'inscrire en Mairie avant le vendredi 5 mai, dernier délai.
- Mardi 13 juin 2017 : s'inscrire en mairie avant le vendredi 9 juin, dernier délai.

Les sortir sur le trottoir, la veille du ramassage (passage tôt le matin).

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des conteneurs :

Bac vert (ordures ménagères) : un seul passage par semaine le lundi (à partir de 5 heures du matin)

Bac jaune (tri sélectif) : 1 passage par quinzaine, le mercredi (à partir de 5 heures du matin) semaine paire

En cas de détérioration du conteneur, appelez la mairie.

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE

« LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux..., les mercredis après-midi et les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h.

Renseignements : Tijini MERNIZI (06.46.06.08.84)

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE

✓ LE VERRE

6 conteneurs à verre sont à votre disposition :

- Parking de la mairie,
- Parking des écoles,
- Espace Ludovic Massé
- Rue du Tech
- Route de la gare (abri bus)
- Lotissement Jardins del Conte

✓ LES PILES

- Un point de collecte à la mairie

✓ LE TEXTILE

Un conteneur à linge est à votre disposition sur le parking devant la mairie, vous pouvez y déposer tous types de vêtements, linge de maison, peluches, maroquinerie et chaussures nouées par paires (dans des sachets fermés).

Sont interdits : les oreillers, matelas et linges sales ou mouillés.